

CLASSE RELAIS AMIENS

« Réconcilier l'élève avec les Savoirs pour travailler son projet d'orientation »



Les dispositifs relais constituent un des moyens de lutte contre le décrochage scolaire et social de jeunes sous obligation scolaire. A ce titre, ils doivent contribuer à réduire les sorties sans diplôme ainsi que les sorties précoces (Circulaire n°2014-037 du 28/03/14)

CLASSE RELAIS AMIENS
COLLÈGE GUY MARECHAL
2 rue Elsa Triolet 80090 AMIENS

Portable de la classe relais : 06-16-55-61-91
Mail : classerelais@ac-amiens.fr

LE FONCTIONNEMENT DE LA CLASSE RELAIS

La classe relais fonctionne par **session** (4 sessions de 8 à 10 semaines vacances comprises). Sur la base d'un bilan des acquis et des compétences de l'élève et eu égard aux exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, le projet (établi avec le collège d'origine) fixe des objectifs d'apprentissages et définit les moyens à mettre en œuvre. Il s'agit de travailler **la remédiation scolaire, la posture d'élève et le projet d'orientation scolaire et/ou professionnelle** et ce avec **engagement, bienveillance et exigence**.

La pratique pédagogique en classe relais prend en compte la situation particulière de chaque élève. Elle repose sur trois principes : **L'individualisation du parcours, le suivi de l'élève et l'engagement de sa famille**.

LES ÉLÈVES CONCERNÉS

- Élèves du second degré sous obligation scolaire (élèves de 5ème, **4ème et 3ème**) et en voie de déscolarisation et de désocialisation.
- Les élèves ont bénéficié de toutes les mesures d'aide et de soutien existant au collège.
- Les élèves ne relèvent pas de l'enseignement adapté ou spécialisé, ni des mesures prévues pour l'accueil des élèves allophones nouvellement arrivés en France.

LES PROFESSIONNELS DE LA CLASSE RELAIS

Les professionnels sont placés sous l'autorité de Madame MENCARAGLIA, principale du collège Guy Mareschal auquel est rattachée la classe relais. L'équipe professionnelle de la classe relais est constituée **d'enseignants volontaires** (français, mathématiques, technologie, EPS, éducation musicale, arts plastiques) du collège G.Mareschal, d'une intervenante Théâtre et des personnes suivantes :

- **Madame BOUMAZA, enseignante coordonnatrice** de la classe relais Amiens à temps plein.
- **Madame PREVOST, éducatrice de la Protection Judiciaire de la Jeunesse** à mi-temps.
- **Monsieur BOINET et Monsieur N'ZAU, assistants d'éducation** à mi-temps.

LES HORAIRES ET L'EMPLOI DU TEMPS DES ÉLÈVES

Les élèves sont attendus chaque jour à **8h45** devant la grille du collège. Ils sont accompagnés en classe par un assistant d'éducation pour un temps d'accueil. Les cours en classe démarrent à 9h (sauf le mercredi). En classe relais, **les élèves accueillis sont obligatoirement demi-pensionnaires (repas lundi, mardi et jeudi)**

Le mercredi est consacré aux stages en entreprise, aux bancs d'essai, aux retours collège ou en démarches individuelles extérieures.

Le vendredi, les cours se terminent à 12h15 avec un **bilan individuel** entre l'élève et la coordonnatrice de la classe relais. Ce document est remis à l'élève pour signature des représentants légaux et envoyé par mail aux tuteurs du collège d'origine dans le cadre du suivi de l'élève.

LA PROCÉDURE D'ENTRÉE EN CLASSE RELAIS

Pour intégrer la classe relais, **3 rendez-vous** sont importants.

- **L'équipe éducative** : à l'initiative du collège, l'équipe de la classe relais vient rencontrer au collège l'élève, sa famille et les membres de l'équipe éducative du collège. Il s'agit de présenter la classe relais, recueillir les éléments importants pour individualiser le parcours de l'élève, nommer les 2 tuteurs et poser les rendez-vous (bilan mi-session et bilan fin de session qui se déroulent en classe relais avec l'élève, sa famille et au moins 1 des 2 tuteurs)

- **La visite de la classe relais** : l'élève et sa famille sont invités à venir nous rencontrer en classe relais. L'objectif est de rassurer et de répondre aux différentes questions. Le dossier d'admission en classe relais est remis à la famille.

- **La présentation de la situation en commission** : la commission est chargée de valider l'entrée de l'élève en classe relais. **L'admission de l'élève dans le dispositif requiert l'adhésion de tous (élève et détenteurs de l'autorité parentale)**

Ces temps de travail permettent de repérer les **besoins spécifiques** de l'élève. **Nous partons de là où il en est et prenons en compte son rythme** pour le remobiliser autour des apprentissages en lui proposant une **pédagogie différenciée** et en **individualisant** son parcours. Nous nous appuyons sur **la pédagogie de projet et sur les parcours éducatifs avec un accent fort sur le parcours avenir.**

LE PARTENARIAT

Les partenaires de la classe relais sont nombreux (monde de l'entreprise, de la formation, de la santé, du milieu socioculturel et éducatif...). **Les élèves restent scolarisés dans leur collège d'origine.** Les tuteurs du collège d'origine sont informés du parcours de l'élève en classe relais à travers **les bilans (hebdomadaires, de mi session et de fin session)**. Ces temps d'échange permettent de faire le point sur les évolutions des acquisitions scolaires et sociales de l'élève et de fixer des objectifs de travail pour aider au mieux l'élève à se projeter dans son retour au collège et dans son orientation future.

L'engagement des parents, avec qui nous travaillons en lien, est indispensable pour créer les conditions de réussite du parcours de leur enfant en classe relais.

BILAN DE LA CLASSE RELAIS : 09/2019 - 06/2020

Élèves concernés : 37 élèves accueillis (12 filles et 25 garçons) ; âgés de 13 ans et demi à 16 ans ; scolarisés en 4ème et en 3ème et originaires de 9 collèges et de 2 lycées professionnels.

Quelques actions et/ou projets menés : stages en entreprise, bancs d'essai, visites de lycées professionnels et de CFA, Théâtre (Ben art's), sorties culturelles au centre culturel J.Tati, intervention santé (le MAIL), exposition « Adolescent et déjà citoyen » (PJJ), projet « pâtisserie », projet « jeux de société et de raisonnement logique »...

CALENDRIER DE LA CLASSE RELAIS : 2020-2021

	Session 1	Session 2	Session 3	Session 4
Date de la commission (le jeudi matin)	24/09/20	03/12/20	04/02/21	08/04/21
Dates de la session (dont le retour au collège en dernière semaine)	Du 28/09/20 au 04/12/20	Du 07/12/20 au 05/02/21	Du 08/02/21 au 09/04/21	Du 12/04/21 au 18/06/21